

Convention entre GRTgaz et la Profession Agricole dans le cadre du projet Val de Saône

Mardi 16 juin, une convention locale d'application du Protocole National Agricole a été signée entre GRTgaz et les Chambres d'Agriculture de 4 départements : l'Ain (01), la Côte d'Or (21), la Haute-Marne (52) et la Saône-et-Loire (71). Les Fédérations Départementales des Syndicats d'Exploitants Agricoles des 3 premiers départements cités ont également signé le document. Cette convention s'inscrit dans le cadre du projet Val de Saône¹, un gazoduc qui traversera les 4 départements en reliant les 188 km qui séparent les communes d'Étrez (01) et de Voisines (52).

Le tracé de cette canalisation de transport de gaz naturel prévoit de traverser de nombreuses parcelles drainées. En conséquence, GRTgaz a confié les études de drainage à des entreprises locales. La convention signée ce jour définit les dispositions spécifiques qui permettront de limiter l'impact du chantier sur les activités agricoles. Les études de sols, les travaux d'archéologie préventive, les travaux de reprise des réseaux de drainage ou les travaux de pose sont pris en considération. La convention spécifie un suivi agronomique des terres agricoles (5 années après la fin du chantier).

Depuis avril 2015, GRTgaz a organisé 14 réunions publiques. Ces échanges ont permis à 450 exploitants, propriétaires et élus d'appréhender les futures grandes étapes du projet Val de Saône sur leur territoire. Des interlocuteurs de la profession agricole, désignés au sein des équipes de GRTgaz, seront présents en permanence sur les différents lots du chantier. Un référent de la profession agricole sera également nommé dans chaque département pour veiller au respect de la convention.

Le projet Val de Saône consiste à doubler l'artère de Bourgogne, à construire la station d'interconnexion et le renforcement de la station de compression sur le site d'Étrez, et à adapter les 2 stations de compression et d'interconnexions de Pallau (71) et Voisines (52). Cet investissement supérieur à 700 M€ vise à développer les capacités de transport pour finaliser la construction d'un marché de gros unique du gaz en France et faciliter ainsi l'accès aux sources de gaz les plus compétitives pour le consommateur. Au niveau européen, ce projet permettra de développer la fluidité du transit entre les marchés du Nord et du Sud de l'Europe et de renforcer la sécurité d'approvisionnement.

Contact presse

Claire MAINDRU

+33 1 55 66 40 84

claire.maindr@grtgaz.com

<http://www.grtgaz.com> Twitter : @GRTgaz

¹ Lien vers la page du projet : <http://www.grtgaz.com/grands-projets/le-projet-val-de-saone/presentation/actualites/le-projet-val-de-saone.html>

GRTgaz est l'un des leaders européens du transport de gaz naturel et un expert mondial des réseaux et systèmes de transport gazier.

En France, GRTgaz possède et exploite 32 150 km de canalisations enterrées et 27 stations de compression pour acheminer le gaz entre fournisseurs et consommateurs (distributeurs ou industriels directement raccordés au réseau de transport). GRTgaz assure des missions de service public pour garantir la continuité d'alimentation des consommateurs et commercialise des services de transport aux utilisateurs du réseau.

Acteur de la transition énergétique, GRTgaz investit dans des solutions innovantes pour adapter son réseau et concilier compétitivité, sécurité d'approvisionnement et préservation de l'environnement.